**Ile-de-France Mutuelle Santé, la première mutuelle régionale en France**

La Région innove avec la première mutuelle régionale en France, ouverte à tous les Franciliens sans conditions de ressources. Lancée le 1er février, avec comme partenaires La Mutuelle Familiale, Harmonie Mutuelle et AXA, Ile-de-France Mutuelle Santé offre un accès aux soins et à la prévention à des tarifs avantageux pour préserver le pouvoir d’achat des Franciliens.

La mutuelle lancée par la Région Ile-de-France a été pensée dans l’objectif de faciliter l’accès aux soins des personnes les plus fragiles, et la couverture qu’elle propose répond aux besoins des jeunes jusqu’aux seniors avec la garantie d’un prix attractif. Un tarif qui a d’ailleurs bénéficié de négociations avec les 3 partenaires de l’offre régionale et qui donne comme avantages :

* Une prise en charge renforcée des postes à fort dépassement (honoraires médicaux, chirurgicaux, spécialistes, dentaires, orthodontie) ;
* Un meilleur accès aux soins et à la prévention dans le cadre des priorités régionales de santé (séances de psychologie, dépistage ostéoporose)
* Une information régulière et des services qui facilitent la maîtrise du reste à charge ;
* Des garanties relatives à 10 spécialités de médecines non-conventionnelle et à des soins spécifiques (prothèses capillaires en cas de chimiothérapie, forfait maternité, psychologie).
* Des tarifs adaptés en fonction de votre âge ;
* Aucun délai de carence.

Vous pouvez souscrire à la nouvelle mutuelle régionale et obtenir des renseignements en appelant le **numéro vert gratuit 0800 730 641**, du lundi au vendredi de 9h à 18h.

Vous pouvez également bénéficier d’une aide à la résiliation de votre contrat d’assurance complémentaire en cours.

Plus d’information sur le site de la Région : page <https://www.iledefrance.fr/mutuelle-sante>